

Le Blaireau européen (*Meles meles*)

Le Blaireau est un animal discret, beau et fort attachant, qui enrichit par sa présence la faune de nos sous-bois. Le curieux maquillage noir et blanc de sa tête fait de lui l'un des mammifères les plus aisément identifiables d'Europe, mais ses mœurs restent méconnues de l'Homme. Son activité nocturne et son mode de vie souterrain ont contribué à ce que des opinions erronées soient émises, aient circulé et aient été transmises pendant des siècles ! Ce n'est que récemment que les zoologistes ont réussi à compléter ou corriger ces vues.

Le Blaireau est un mammifère de l'ordre des Carnivores, de la famille des Mustélidés. Son nom est la forme actuelle de blarel (1312) et de blariau (1387-1391), Blaireau a remplacé les vieux noms populaires : Tesson, Taisson, Tasson, Têchon, Tachon .
En wallon : Tèsson.



Situation en Belgique

Même si l'augmentation globale des effectifs semble encourageante, la plupart des populations sont presque exclusivement confinées dans le sud-est du pays. Le Blaireau a disparu de la région Bruxelloise, et sa présence en Flandre est limitée au centre et au sud de la province du Limbourg (300 à 400 animaux). En 1974 on ne comptait plus qu'une dizaine de blaireaux dans la région de la Voer, et actuellement grâce aux mesures de protection, on compte à nouveau 200 blaireaux sur le territoire des Fourons.

En Wallonie, l'espèce est en fait en régression sur plus de la moitié de son aire de distribution et la croissance de la population, principalement en Ardenne, masque ce déclin. (données de 2007, voir *)

Un recensement général des terriers est en cours depuis 2007 jusque l'automne 2013.

1500 terriers ont été recensés, et une quarantaine de terriers sont suivis chaque année, les comptages de population sont réalisés par la méthode des affûts.

Ce que l'on peut dire, c'est que si le blaireau a largement reconstitué ses effectifs depuis la chute dramatique de population enregistrée à la période où la rage sévissait dans notre pays, il semble cependant que certains facteurs régulent la population car celle-ci a significativement diminué entre les périodes 2007-2008 et 2009-2010. Nous avons en effet rencontré, en moyenne, moins de terriers occupés dans notre sélection de terriers d'affût (alors qu'ils étaient occupés au moins en 2006), ainsi que moins de terriers secondaires occupés autour des terriers d'affût et moins d'individus par terrier. (Vinciane Schockert, Unité de Recherches Zoogéographiques Université de Liège 28 juin 2011).

La situation du Blaireau en Belgique nécessite donc toujours une extrême vigilance de la part des autorités et des associations de protection de la nature.

Description générale du Blaireau

Le Blaireau est un animal court sur patte, au corps massif et ramassé, à l'allure pataude, ressemblant à un petit ours. La tête est effilée, blanche traversée de deux raies longitudinales noires, s'élargissant vers l'arrière, passant au niveau des yeux et des oreilles. Les oreilles, noires, sont ornées d'un fin liseré blanc. Le dos, les flancs et

l'arrière-train sont recouverts de longues soies raides (poils de jarre), blanches à la racine, noires dans le milieu et claires au bout, donnant un aspect grisâtre à l'animal. La queue est courte et touffue. La gorge, le ventre et les pattes sont plus sombres presque noirs.

Les pattes, courtes et puissantes, possèdent chacune cinq doigts munis de griffes, celles des pattes antérieures sont longues et robustes.

Longueur tête et corps : 70 à 90 cm ; longueur de la queue : 13 à 23 cm ; hauteur au garrot : environ 30 cm ; poids : en moyenne 12,5 kg, et à l'automne, gras comme un moine il peut atteindre plus de vingt kilos ! (Les valeurs relevées sur les mâles sont légèrement plus grandes que chez les femelles).

Sa vision est faible, il n'a pas vraiment une vue perçante, mais son ouïe est très fine (pas aussi fine que celle du renard tout de même), son sens le plus développé est l'odorat (supposé 700 à 800 fois plus fin que celui de l'homme).

Habitats et terriers

Les blaireaux sont des animaux semi-fouisseurs et nocturnes. Ils se retirent la journée dans des terriers profonds et complexes. Ils installent de préférence leurs terriers dans les régions forestières vallonnées de plaine. En zone rurale, ils s'accommodent parfaitement des bois de feuillus, des bosquets, des haies vives ou de broussailles.



Mais ils s'adaptent également à d'autres habitats. Diverses observations ont montré que la distribution des terriers concordait souvent avec les facteurs suivants :

- présence d'un sol bien drainé, suffisamment solide pour que la partie surplombant le terrier ne s'effondre pas (les racines peuvent jouer un rôle de soutien important),
- présence d'une pente facilitant l'évacuation des déblais,
- présence d'un couvert végétal permettant à l'animal de quitter ou regagner discrètement son terrier.

Les blaireaux possèdent généralement plusieurs terriers à l'intérieur de leur territoire. La superficie des terriers est comprise entre 50 et 700 m².

Le gîte diurne le plus important est nommé terrier principal. Selon la nature du sol et l'ancienneté de l'établissement sur le site (plusieurs dizaines d'années ou plusieurs siècles), le nombre d'entrées (ou gueules) du terrier principal varie de 6 à 15, et parfois beaucoup plus. Les galeries qui le composent peuvent descendre jusqu'à 3, 4 ou 5 mètres de profondeur et former de véritables labyrinthes sur 2 ou 3 niveaux. Ce réseau est interrompu par des chambres qui peuvent posséder des fonctions différentes, certaines, spacieuses (d'une taille moyenne de 1m sur 0,5m), font office de dortoirs. Elles sont tapissées d'une litière d'herbes sèches, de feuilles mortes, de fougères ou de mousse qui est changée plusieurs fois par an.

Comme le Blaireau ne fait pas de réserves, son terrier ne possède pas de chambres à provisions.

Les terriers secondaires comportent un nombre plus réduit de gueules et ne sont occupés que de manière temporaire ou sporadique : refuges, lieu de repos, lieu de séjour diurne occasionnel. Ils peuvent abriter des individus chassés du terrier principal.

Quand les terriers sont très grands, les blaireaux « tolèrent » des colocataires temporaires comme le Renard roux (*Vulpes vulpes*) et le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). Lorsqu'un terrier est abandonné, d'autres espèces peuvent également s'y réfugier.

La sortie du terrier

A l'exception des mois d'été, pendant lesquels il émerge assez fréquemment avant le coucher du soleil, le Blaireau ne sort de sa tanière qu'à la nuit tombée. Compère Tesson témoigne généralement d'un naturel prudent au moment de quitter son abri. Pointant la tête, il flaire longuement le pourtour de l'entrée. Hésitant, l'animal disparaît puis reparaît reniflant à nouveau. Il peut ainsi passer de longues minutes sur le seuil de son terrier à scruter les environs.

Une fois dehors, son premier souci sera de nettoyer sa fourrure, maculée de terre. Puis il se débarrasse des parasites, nombreux et tenaces. Après une dernière vérification, il s'ébroue, s'éloigne puis disparaît entre les buissons...

Le Blaireau a des mœurs essentiellement nocturnes et crépusculaires. Les sorties les plus longues sont observées au printemps, en été ou en automne suivant les régions. La durée des sorties se situe entre 6 et 9 heures (parfois plus). En hiver, les animaux ne quittent leur terrier que pour de courts laps de temps (le pourcentage de nuits sans sortie avoisine les 40%). Les blaireaux n'hibernent pas, les longues phases d'inactivité en surface doivent plutôt être considérées comme un repos hivernal.

Les indices de présence

Les blaireaux laissent un grand nombre d'indices autour de leurs terriers :

- *tas important de déblais et gouttière en forme de toboggan* : lorsqu'ils creusent de nouvelles galeries, ils évacuent la terre à reculons en s'aidant principalement de leurs pattes antérieures. Ces va-et-vient continuels créent cette gouttière caractéristique.
- *coulées bien marquées* : les blaireaux se déplacent en empruntant régulièrement les mêmes parcours, créant ainsi un réseau de coulées autour du terrier principal. Tout comme les terriers, les coulées sont utilisées par des générations d'animaux. D'autres mammifères peuvent aussi les emprunter.
- *tas de feuilles, herbes sèches ou petits ballots de foin* (restes de litière évacués).
- *empreintes nombreuses* : traces de pas ou de griffes très nettes près des déblais frais, ou dans les sols mous ou boueux à l'intérieur et autour des gueules ou le long des coulées.
- *présence de poils* devant les entrées (en inspectant minutieusement le sol), ou accrochés à un fil barbelé (là où les coulées passent) .
- *traces de griffures sur les arbres*.
- *traces de nourrissage* : trous de fouille et grattis.
- *les latrines et les laissées* : le Blaireau dépose ses laissées dans de petits trous de 10 à 15 cm de diamètre et profonds de 10 cm environ. L'ensemble de ces pots forme ce que l'on appelle communément des latrines ou cabinets et se situent généralement à proximité des terriers.



Notons aussi que près des entrées des terriers, il n'y a pas d'odeur particulière, pas de débris de nourriture ni d'excréments.

Le régime alimentaire

Le Blaireau a peu d'exigences au niveau alimentaire. Il est adapté à la consommation d'un large spectre d'aliments et peut être considéré comme un opportuniste, il s'adapte parfaitement aux ressources alimentaires locales et saisonnières. Bien qu'il appartienne à l'ordre des Carnivores (!), le Blaireau peut se nourrir, ponctuellement ou localement, presque exclusivement de végétaux.

Voici à titre indicatif une liste des aliments qui peuvent composer son menu quotidien :

- *Nourriture animale* : petits rongeurs (principalement des campagnols), vers de terre (jusqu'à 200 lombrics en une seule nuit), escargots, limaces, insectes (par ex. guêpes, coléoptères, grillons, chenilles), batraciens, occasionnellement jeunes oiseaux nichant au sol, hérissons, charognes, lapereaux, etc...
- *Nourriture végétale* : racines, bulbes, tubercules, baies, champignons, glands, pommes, prunes, poires, cerises, myrtilles, fâines, châtaignes, noix, céréales...

Le Blaireau n'est pas un véritable chasseur comme les petits Mustélinés (Belette (*Mustela nivalis*), Hermine (*Mustela erminea*)). Même s'il est capable d'attraper une petite proie inoffensive ou d'exploiter la dépouille d'un animal mort, sa technique n'est pas axée sur la poursuite des proies ou l'affût, mais sur la cueillette !

Organisation sociale et reproduction

Très souple quant à son mode de vie, le Blaireau européen peut aussi bien adopter une vie solitaire, que familiale ou communautaire, suivant les régions, la qualité de l'habitat et la densité de population.

Les blaireaux peuvent s'accoupler à n'importe quelle saison. Néanmoins, les cinq premiers mois de l'année occupent une place prépondérante dans leur cycle reproductif.

Les mâles sont féconds toute l'année mais surtout de mi-janvier à mai, de même, c'est à la fin de l'hiver et au printemps que les femelles sont les plus réceptives.

La période principale de rut se divise en deux phases. De janvier à mars, les femelles matures (âgées de deux ans et plus) connaissent leur période de fécondation principale. De mars à mai, c'est au tour des femelles immatures de se faire courtiser par les mâles.

Une seconde période de chaleur, moins importante, intervient généralement de juillet à octobre.

Une femelle peut s'accoupler avec plusieurs mâles et à des périodes différentes !

Le cycle reproductif des blairelles comprend une phase d'implantation différée de l'œuf, pouvant atteindre 10 mois. Ce phénomène s'appelle « l'ovo-implantation différée ou diapause embryonnaire », également rencontré chez le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) ou la Fouine (*Martes foina*) notamment. L'ovule est fécondé, mais l'embryon ne s'implantera dans la muqueuse utérine qu'entre le début du mois de décembre et la mi-janvier, et se développera en fœtus. La vraie gestation ne dure alors que 6 à 7 semaines.

Les blairelles mettent bas une seule portée par an pouvant comporter de 1 à 5 jeunes, le plus souvent de 2 à 3.

Les naissances ont lieu, en Europe occidentale, principalement en février (mars).

L'allaitement des blaireautins dure environ 12 semaines.

La durée de vie des blaireaux, en milieu naturel, ne dépasse pas l'âge de 4 ou 5 ans, et très rares sont les animaux qui atteignent 10 à 12 ans. (L'espérance de vie en captivité est de 15 à 20 ans).

Ils ont peu d'ennemis naturels : renard, grand-duc, lynx, aigle ou loup peuvent s'attaquer aux jeunes.

La destruction directe du Blaireau par l'homme et le trafic routier constituent les principales causes de mortalité en Europe.

Le Blaireau et l'Homme

Dans un passé récent, le Blaireau était chassé pour les nombreux profits que l'Homme pouvait en tirer. Bien que pratiquée de façon moins intensive qu'auparavant, la chasse au Blaireau est encore répandue en Europe, notamment en France et en Europe de l'Est : chasse traditionnelle, sportive ! (déterrage ou vénerie** sous terre), contrôle des « nuisibles » en raison des dégâts (bien qu'il ne fasse plus partie de la liste des nuisibles en France depuis 1988), et le contrôle des maladies (rage, tuberculose bovine au Royaume-Uni). Certains animaux sont aussi victimes du braconnage ou de la méchanceté gratuite !

La Convention de Berne interdit pourtant l'utilisation de poison, de gaz, de collets, de pièges à mâchoire.

Le creusage des terriers pratiqué lors de la chasse par vénerie sous terre perturbe également les espèces cohabitantes et doit être interdit.

Le fait que les terriers principaux sont utilisés pendant des décennies, voire des siècles, par des générations successives et qu'ils représentent le lieu quasi exclusif de mise bas leur confère un rôle-clé dans la politique de conservation du Blaireau. La protection des animaux va donc de pair avec celles des terriers !

En Région wallonne, la chasse est fermée depuis 1973 et l'espèce est protégée depuis août 1992, l'usage des collets ainsi que le dérangement et la destruction des terriers sont interdits. Il est également protégé en Angleterre, au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce.

* Au nord du sillon Sambre et Meuse, par rapport à il y a 100 ans, le Blaireau est en régression, et par rapport à il y a 20 ans, il paraît stable mais il demeure extrêmement localisé et sa situation nécessite une particulière vigilance.

Au sud du sillon Sambre et Meuse, il a très fortement régressé de 1968 jusqu'au début des années '80. Depuis la disparition de la rage et des gazages de terriers, ses effectifs se restaurent. Il connaît donc un redéploiement certain. Maintenant, il souffre fortement de la mortalité routière... ce qui n'était pas le cas dans les années 75-85.

** Le déterrage, ou vénerie sous terre, est un mode de chasse en France qui consiste à faire capturer par des chiens un animal dans son terrier, ou à l'en sortir avec des pelles ou autres outils de terrassement, pour le saisir à l'aide de pinces quand il est acculé par les chiens.

Bibliographie

Blaser H. Les renards et les blaireaux. Editions Payot, Lausanne, 1975 réédition 1995.

Do Linh San E. LE BLAIREAU. Eveil Nature, 16710 Saint Yrieix, 4^{ème} trimestre 2002.

Guillaume C. Reconnaître les traces d'animaux. De Boeck et Larcier, Bruxelles, 2003.

La hulotte. Les numéros 26 et 27. Boulton aux Bois, 2001.

Office du tourisme de Fourons en collaboration avec 'Natuurpunt', brochure de l'exposition didactique.

Site internet : <http://mrw.wallonie.be/dgrne>.

Vinciane Schockert, Unité de Recherches Zoogéographiques Université de Liège 28 juin 2011.

(Pour info, la monographie de Do Linh San, biologiste de terrain, présente les connaissances les plus récentes sur le Blaireau, fruits d'une thèse à l'Université de Neuchâtel, obtenues e.a. à l'aide de matériels électroniques perfectionnés).

Hubert Crahay
guide-nature
2011